



II) Une empreinte du sceau de l'abbé de La Chapelle-aux-Planches (Haute-Marne)

Jean-Luc Liez

► To cite this version:

Jean-Luc Liez. II) Une empreinte du sceau de l'abbé de La Chapelle-aux-Planches (Haute-Marne). A paraître. hal-03442562

HAL Id: hal-03442562

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03442562>

Preprint submitted on 7 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

II) Une empreinte du sceau de l'abbé de La Chapelle-aux-Planches (Haute-Marne)

La découverte fortuite d'une empreinte de sceau médiéval est aujourd'hui rare. C'est par hasard que l'une d'elles réapparaît sur une tuile soumise à notre examen. L'utilisation d'un sceau pour marquer des tuiles n'est pas un cas unique. Les caractères écrasés de la légende n'en facilitaient pas le décryptage.

L'empreinte (H. 50 mm ; l. 32 mm) montre un personnage dans une niche gothique sous laquelle on distingue un blason effacé entre deux fleurs de lys (fig. 3). Celles-ci se retrouvent aussi sur le dais et les montants de la niche. La légende permet d'identifier un nom : La Chapelle-aux-Planches. Il s'agit d'une ancienne abbaye, modeste, relevant autrefois du diocèse de Troyes et aujourd'hui située dans le département de la Haute-Marne, sur le territoire de la commune de Puellémontier. Son nom viendrait du matériau utilisé pour la construction de la chapelle initiale ou des planches utilisées pour franchir les marais qui entouraient le site.

Rappel historique

Vraisemblablement installé sur les ruines de l'établissement mérovingien, un nouvel ensemble, nommé La Chapelle-aux-Planches, est créé vers 1137 par Simon de Beaufort et son épouse, Émeline, membres d'une importante famille locale. Peu après, en 1145, la jeune communauté passe sous l'autorité des prémontrés de Beaulieu, devenant le premier établissement placé sous l'autorité de cette abbaye, Basse-Fontaine fut le suivant. À la même époque, Gauthier II de Brienne (v. 1095- † entre 1156 et 1161), favorisa La Chapelle-aux-Planches au moment de s'embarquer pour la II^e croisade en 1147.

Le nom de l'abbaye reparaît tardivement sous la plume de François-Roger de Gaignères. L'érudit indique que le 1^{er} janvier 1700, le roi donna l'abbaye Notre-Dame-de-la-Chapelle-aux-Planches, à l'abbé de Viantez.

Nous savons que l'église monastique était dédiée à Notre-Dame (de La Chapelle-aux-Planches), cependant, il ne reste rien de visible de nos jours concernant cet établissement. Nous aurions pu garder une description de l'établissement, car au début du XVIII^e siècle, deux religieux bénédictins entreprirent un voyage en Champagne afin d'y visiter les plus belles abbayes. Ils décidèrent de passer par La Chapelle-aux-Planches, mais cela leur fut impossible car la chaussée était inondée ! À notre

connaissance, aucune représentation figurée n'a été conservée. Aujourd'hui, une ferme occupe le site de l'abbaye, laissant entrevoir seulement quelques fondations de murs.

Une identification

Que peut-on dire de l'empreinte de ce sceau ? L'abbé Didier dresse la liste des abbés qui dirigèrent l'établissement. Les données sont complétées par le catalogue des sceaux champenois établi par Auguste Coulon. La forme en navette étroite, le décor architectural entourant le personnage et la présence de l'écu armorié sous ses pieds, permettent de faire remonter la création de la matrice au XV^e siècle (fig. 3). Le modèle s'inscrit dans une longue tradition, comme on le voit avec le sceau de l'abbé Ferry de Montier-en-Der, utilisé en 1306. La légende, rendue lisible grâce à la technique, permet de lire : « S' ABBIS' DE CAPE/LLA AD PLANCHAS ». Elle mentionne la fonction et non le prénom du sigillant, comme pour ceux relevés par Coulon. Ceci exclut le sceau personnel d'un abbé, mais renvoie à la fonction de supérieur de l'établissement. Dès lors, le sceau pouvait ainsi être utilisé par plusieurs abbés successifs, jusqu'à usure ou perte de la matrice originale.

Le personnage placé dans une niche rappelle les représentations architecturales valorisant l'image des saints. Les fleurs de lys sont nombreuses, sur le dais et les pilastres encadrant la figure. Le religieux tient sa crosse tournée vers l'extérieur de la main droite et porte sur l'avant-bras opposé, un livre à la reliure orfèvrée ornée d'un fermoir. Qui est-il ? Berchaire nous semble à exclure, car lié au premier établissement féminin. En revanche, il faut plutôt reconnaître ici Norbert de Xanten (v. 1075/1080-1134), le fondateur de l'ordre des Prémontrés. L'écu placé sous les pieds du personnage entre deux fleurs de lys, devait représenter les armes de l'abbaye.

Conclusion

La découverte fortuite d'une empreinte de la matrice du sceau de l'abbé de La Chapelle-aux-Planches permet de sortir des brumes de l'histoire cette abbaye prémontrée peu connue. En offrant la représentation d'un saint qu'il faut sans doute identifier comme Norbert de Xanten, cette image permet d'enrichir l'iconographie modeste de ce fondateur.

Jean-Luc Liez
Chercheur associé
Université de Lorraine - HISCANT/MA

En 1876, une tuile marquée du sceau des Trinitaires de Cerfroid, maison mère de l'ordre, fut retrouvée sur le toit d'une maison de Nanteuil, probablement Vichel-Nanteuil. L'empreinte n'était pas connue à l'époque. La publication du dessin dudit sceau était prévu, mais le projet est resté sans suite. Voir *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, Château-Thierry, 1877, p. 15 et 17.

La société Okénite nous fournit son aide pour agrandir l'image et nous remercions vivement son directeur, Marc Thonon et son collaborateur, Fred Bosz, pour leur aide efficace dans ce dossier.

L'étymologie du nom de ce village renvoie à l'existence d'un premier monastère, féminin, fondé par saint Berchaire, par ailleurs à l'origine de l'abbaye de Montier-en-Der, créé autour de 673. Cf. Patrick Corbet. « Quand disparut le monastère féminin du Der ? L'éphémère communauté monastique champenoise de Puellémontier (dernier quart du VII^e siècle) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, Société d'histoire religieuse de France, 2016, p. 241-256.

Abbé Charles Didier, *Notice historique sur les deux monastères, le village, l'église, le collège et le château de Puellémontier, suivie d'une courte notice sur l'abbaye de Boulancourt*, 1867, p. 29-62 et id., « Notice historique sur le monastère de La Chapelle-aux-Planches. Commune de Puellémontier (Haute-Marne) (De 1120 à 1790, durée 670 ans) », *Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier*, t. VII, années 1892, 1893 et 1894, Saint-Dizier, 1894, p. 604.

Abbé Ch. Didier, *Op. cit.*, passim ; Patrick Corbet, « Recherches sur l'épiscopat d'Henri de Carinthie, évêque de Troyes (1145-1169) », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. CXXXVIII, 2004, p. 9-18, ici p. 15 ; Adeline Debert, « Compte-rendu du 39^e colloque 27-29 septembre 2013 », *Actes officiels des 38^e et 39^e colloques du Centre d'Etudes et de Recherches Prémontrés, Amiens, 2012 - Troyes, 2013*, 2018, p. 221.

Bulletin de la Société haut-marnaise des études locales dans l'enseignement public, avril 1927, p. 86.

Recueil de titres originaux, copies, extraits, armes et tombeaux, concernant des abbayes et prieurés de France, formé par Gaignières, du XI^e au XVII^e siècle, t. III, manuscrit, p. 66.

Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, Paris, 1717, p. 97.

Abbé C. Didier, *Op. cit.*, p. 610 sqq.

Auguste Coulon, *Inventaire des sceaux de Champagne. Table des noms de personnes et de lieux*, complétée et corrigée par Jean-Marc Roger, CHAN, 2003, p. 15. Pour la fin du XII^e siècle, le premier mentionne Odon en 1196, désigné dans un écrit de l'évêque Garnier de Troyes, suivi de Noé, élu en 1197. Or, Coulon signale l'empreinte d'Eudes utilisée en 1196 (Ch 2468). Tout porte à croire que ce personnage prend place entre les deux précédents et qu'il exerça sa fonction pendant plusieurs mois,

mais suffisamment longtemps pour faire graver son sceau. En 1306/1307, Coulon signale le sceau d'un Guillaume (Ch 2469), le second à porter ce prénom et qui enrichit le répertoire de l'abbé Didier, lequel déplorait l'absence de plusieurs noms. Guillaume II retrouve ainsi sa place en 1306/1307, entre Fulco en 1257 et Jean II Danisy en 1330/1336.

Sur ce sujet, voir *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, dir. Jean-Luc Chassel, Somogy, 2003, 167 p.